



# BPJEPS Educateur Sportif Activités Aquatiques et Natation

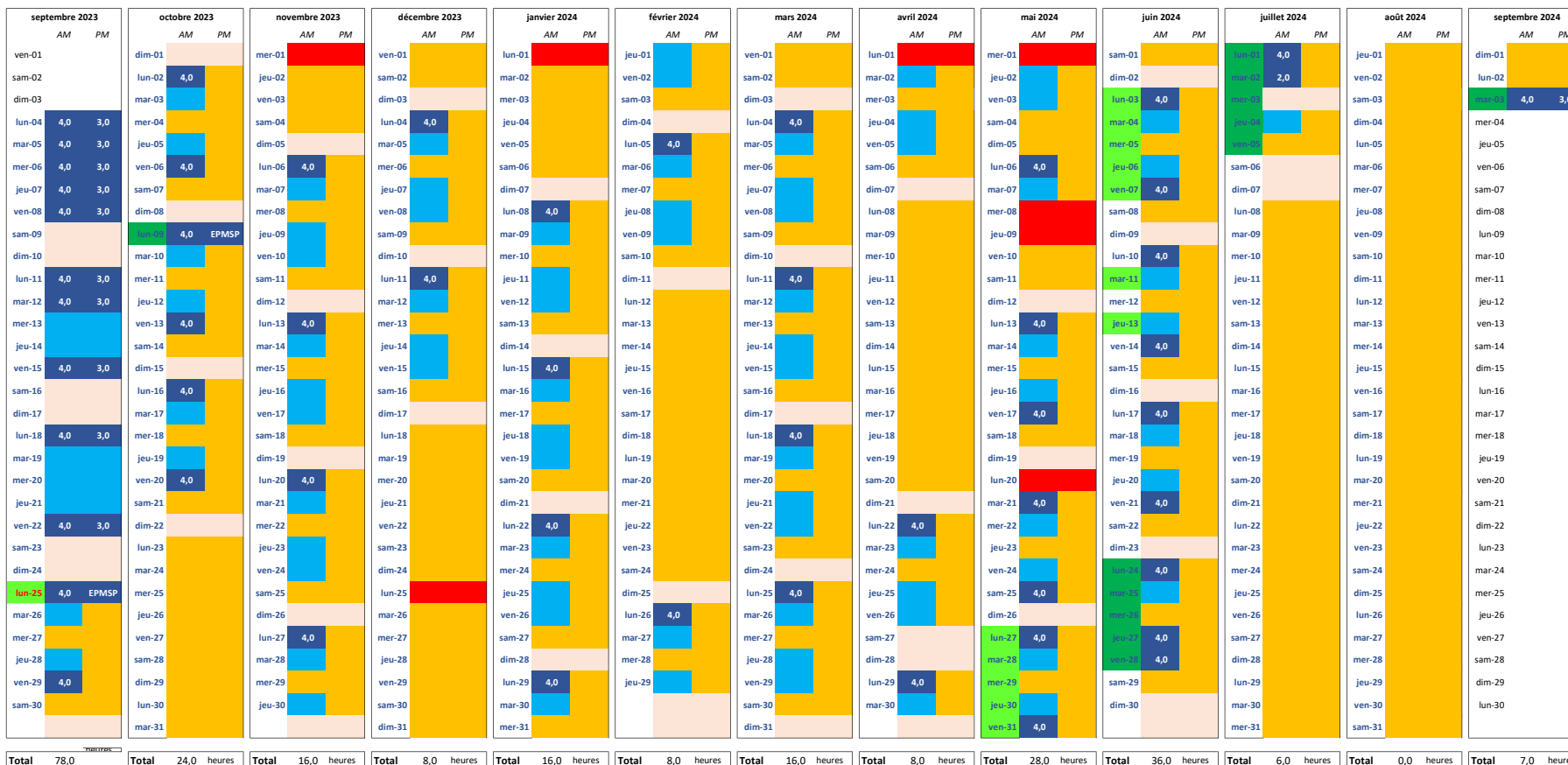
## IMSB

DU 04/09/2023 AU 03/09/2024

Calendrier de Formation - Annexe au Contrat



Responsable de la formation : GIMENEZ Lionel



Heures de formation en Centre SALLE  
Heures de formation en Centre PISCINE

En STRUCTURE pour les Apprentis (1007 heures)  
En STRUCTURE pour les autres financement (300h en fonction des besoins de la structure d'accueil)

FERIE

Heures de formation		
TOTAL	251,0	IMSBS
	349,0	PISCINE
	600,0	

CERTIFICATION  
RATTRAPAGE

### Dates clés de la formation :

Tests 20/08/2022  
Sélections  
Positionnement 01/09/2022  
EPMSP (Sport) 25/09/2023

### Dates possibles du contrat :

Début au + tôt le 04/07/2023  
Fin entre le 03/09/2024 et le 02/11/2024

### Jours de formation

TOTAL 52 J  
1e Année 52 J  
2e Année 0 J

**Rappel** : avant la validation des EPMSP l'apprenti ne peut pas encadrer du public en autonomie (sauf s'il possède déjà un diplôme lui conférant les prérogatives suffisantes)

Durée max du contrat 16 mois

**Rappel** : La formation théorique doit représenter 25% de la durée du contrat d'apprentissage

Jury / Diplomation sept. 2024

**Rappel** : à l'issue de son contrat d'apprentissage et tant que le Jury n'a pas délivré le diplôme, le futur Educateur Sportif n'a pas les prérogatives pour encadrer du public